



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 24 septembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 18 septembre 2015
Date de publication : 02 octobre 2015

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFEVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PECHINOT, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAROU, Mme Phanie BOUVRET, M. Alain VUILLAUME, M. Jean BORDAT

Référence

N° 15.24.09.112

Commission

Avis favorable de la
Commission Aménagement
de la Ville du 15 septembre
2015

Objet

Projet Cœur de Ville :
Création d'une commission
communale pour le suivi de
l'opération façade

Secrétaire de séance

Jean-Baptiste GAGNOUX

Rapporteur

Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE
M. Paul ROCHE à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Pascal FICHERE à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Catherine DEMORTIER à Mme Isabelle DELAINE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (à partir de la DCM
15.24.09.96)

Conseillers absents en cours de séance :

M. Jean-Philippe LEFEVRE (DCM 15.24.09.102) ; Mme Sylvette
MARCHAND (DCM 15.24.09.102) ; Mme Phanie BOUVRET (DCM
15.24.09.106) ; Mme Isabelle DELAINE (DCM 15.24.09.109-110) ; M.
Jean-Claude WAMBST (DCM 15.24.09.118) ; M. Daniel GERMOND (DCM
15.24.09.134-135)

Par délibération du 8 juin dernier, le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement à la mise en valeur des façades. Celui-ci prévoit que les demandes de subvention qui sont déposées, conformément au règlement applicable, fassent l'objet d'une analyse par une commission communale.

Cette commission municipale aura pour fonction d'analyser la recevabilité des demandes, d'en étudier l'opportunité, et le cas échéant d'accorder les subventions aux pétitionnaires, dans la limite de l'enveloppe budgétaire prévue pour cette opération.

Cette commission se veut aussi un lieu de réflexion sur les évolutions possibles du règlement ainsi que du périmètre et pourra à ce titre proposer des modifications à l'assemblée délibérante.

Cette commission sera composée de cinq élus, sous la présidence de Monsieur GAGNOUX (représentant Monsieur le Député-maire), premier adjoint ayant délégation pour le suivi de tous les dossiers et projets relatifs au cœur de ville.

La commission se réunira autant que de besoin en fonction des dossiers déposés auprès du secrétariat du service urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la création de la commission communale pour le suivi de l'opération façades,
- **AUTORISE** la commission communale à notifier les subventions aux pétitionnaires dont la demande est jugée recevable.

Afin d'élire les cinq représentants de la Ville de Dole à la commission communale, Monsieur le Député-maire fait appel à candidatures.

Les candidatures suivantes sont proposées : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX, Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE, Monsieur Alexandre DOUZENEL, Madame Isabelle MANGIN, Monsieur Jean BORDAT.

Après avoir procédé au vote à main levée, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ÉLIT** Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX, Président, Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE, Monsieur Alexandre DOUZENEL, Madame Isabelle MANGIN et Monsieur Jean BORDAT.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ◆ Pilotage et Coordination
- ◆ Pôle Moyens et Ressources/Finances
- ◆ Trésorerie Principale
- ◆ Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- ◆ Élus concernés

Fait à Dole, le 25 septembre 2015
Pour extrait certifié conforme,

Le Député-maire

Jean-Marie SERMIER.

